

« À Viry-Chatillon, 64,1 % des femmes auraient effectué une mammographie entre 2014 et 2015, selon les chiffres de l'ADMC 91. Afin d'obtenir une diminution significative du nombre de décès, les autorités sanitaires préconisent un taux de participation de 70 % minimum. C'est pourquoi il faut absolument se faire dépister » nous explique Marie-Thérèse Vidal, maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et aux solidarités.

Sachez que l'examen clinique et la mammographie sont pris en charge à 100% par la caisse primaire d'assurance maladie, sans avance de frais.

COMMENT SE PASSE LE DÉPISTAGE ?

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Vous recevez, tous les deux ans, une lettre d'invitation vous expliquant la démarche à suivre. Le courrier est accompagné d'une liste de radiologues agréés, avec lesquels prendre rendez-vous. Le spécialiste réalise une mammographie comportant 2 radiographies par sein, ce qui ne dure que quelques minutes. Il examine également vos seins et vous donne une première interprétation des résultats. Dans la majorité des cas, rien n'est détecté.

Dans le cas contraire, des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée vous seront proposés.

Sur 1000 patientes dépistées, sept cancers seront diagnostiqués. C'est la précocité du traitement qui augmentera les chances de guérison.

Il est important de faire une mammographie tous les deux ans. Dans l'intervalle, n'hésitez pas à consulter un médecin si vous remarquez des changements inhabituels au niveau de vos seins. ■



PLUS D'INFOS

Pour toute information relative au cancer du sein, contacter l'ADMC 91, l'association pour le dépistage des maladies cancéreuses en Essonne au 01 64 90 52 12.

Retrouvez toutes les manifestations organisées dans le cadre de l'opération Octobre rose sur le site internet <http://www.cancerdusein.org>

SOLIDARITÉ

AIDER LES AIDANTS*

L'association essonnoise Espace Singulier recherche des bénévoles sur la ville, pour son service de relais à domicile et de répit pour les aidants.



L'association Espace Singulier a été créée en 2008. Son objectif ? Permettre à toute personne, qu'elle soit en situation de handicap, malade ou aidante, de poursuivre son parcours de vie sereinement.

Pour cela, l'association, basée à Massy, a mis en place trois services de relais, gratuits. En 2009 tout d'abord, un service téléphonique, pour mettre en lien le demandeur et des interlocuteurs

qualifiés pour une réponse personnalisée face à la rupture ou aux problèmes rencontrés. En 2011, suit un service d'accompagnement d'enfants et d'adultes à des rendez-vous médicaux et de rééducation sur la ville de Massy. C'est pour son dernier né, le relais à domicile, que l'association cherche de nouveaux bénévoles à Viry-Chatillon. « Formés par Espace Singulier, les bénévoles assureront une présence auprès d'une personne dépendante (enfant et adulte) pendant 1 à 4 heures, au domicile, afin de donner du répit à l'aidant. »

*aidant : personne qui s'occupe d'une personne dépendante (âgée, malade ou handicapée)



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Contactez l'association par téléphone, 06 58 35 49 08, par email, respit@espacesingulier.org ou rendez-vous sur leur site espacesingulier.org

BRÈVES

SOLIDARITÉ. DON DU SANG.

L'établissement français du sang organise une collecte **mardi 20 septembre de 16h à 19h à la Ferme.** Venez nombreux !

Rappel : l'Établissement français du sang accueille les donateurs de sang tout au long de l'année. Pour ce faire, il dispose de 132 sites de prélèvement et organise un peu plus de 40 000 collectes mobiles de don de sang par an. Un homme peut donner son sang jusqu'à 6 fois par an, une femme 4.

Pour savoir où et quand vous pourrez faire un don de sang, rendez-vous sur www.donusang.net

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE.

« Cultivons nos liens, partageons nos cultures », c'est le thème proposé pour la Journée mondiale du refus de la misère organisée par l'association ATD Quart Monde, lundi 17 octobre prochain.